



Conseil économique et social

Distr. générale
12 novembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-deuxième session

22-25 février 2011

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire et annotations

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Questions soumises à la Commission pour examen et décision :
 - a) Journée mondiale de la statistique;
 - b) Examen du programme : statistiques ventilées par sexe;
 - c) Comptabilité nationale;
 - d) Comptabilité économique et environnementale;
 - e) Statistiques de l'énergie;
 - f) Statistiques économiques intégrées;
 - g) Indicateurs économiques à court terme;
 - h) Programme de comparaison internationale;
 - i) Indicateurs du développement;
 - j) Statistiques du développement humain;
 - k) Application des principes fondamentaux de la statistique officielle;
 - l) Renforcement des capacités statistiques;
 - m) Développement des statistiques régionales en Asie occidentale.
4. Questions soumises pour information :
 - a) Recensements de la population et des logements;
 - b) Statistiques sanitaires;
 - c) Statistiques de l'éducation;



- d) Statistiques agricoles;
 - e) Registres d'entreprises;
 - f) Statistiques du tourisme;
 - g) Statistiques des prix;
 - h) Statistiques de l'environnement;
 - i) Coordination et intégration des programmes statistiques;
 - j) Inventaire des normes statistiques mondiales;
 - k) Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun des données et métadonnées;
 - l) Suite donnée aux décisions de politique générale du Conseil économique et social;
 - m) Cadres nationaux d'assurance de la qualité;
 - n) Gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale;
 - o) Mesure de la performance économique et du progrès social.
5. Questions relatives aux programmes (Division de statistique de l'ONU).
6. Ordre du jour provisoire et dates de la quarante-troisième session de la Commission.
7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-deuxième session.

Annotations

1. Élection du Bureau

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social et aux pratiques antérieures, la Commission de statistique élit parmi les représentants de ses membres, au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, un président, trois vice-présidents et un rapporteur (le Bureau).

Les membres du Bureau exercent leurs fonctions pendant deux ans, si possible : ils sont élus pour une période d'un an et réélus à la session suivante s'ils sont toujours représentants auprès de la Commission. Ils sont élus sur la base du principe de la répartition géographique équitable : un membre originaire de chacune des régions représentées à la Commission est élu au Bureau.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire et la documentation correspondante ont été proposées par la Commission à sa quarantième et unième session (New York, 23-26 février 2010)¹ et adoptées par le Conseil économique et social dans sa décision 2010/235. Le Bureau de la Commission a ensuite approuvé

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2010, Supplément n° 4* (E/2010/24), chap. I, sect. B, projet de décision.

certaines modifications. La Commission est saisie du projet d'organisation des travaux et d'une note sur l'état de la documentation de la session. Elle souhaitera peut-être adopter l'ordre du jour et le projet d'organisation des travaux de sa quarante-deuxième session.

Documentation

Ordre du jour provisoire et annotations (E/CN.3/2011/1)

Note du Secrétariat sur l'état de la documentation de la session (E/CN.3/2011/CRP.1)

3. Questions soumises à la Commission pour examen et décision

a) Journée mondiale de la statistique

La Commission sera saisie d'un rapport du Secrétaire général décrivant les activités entreprises par les organismes de statistique pour célébrer les nombreuses avancées de la statistique officielle et les valeurs fondamentales de service, d'intégrité et de professionnalisme, à l'occasion de la première Journée mondiale de la statistique, le 20 octobre 2010.

La Commission est invitée à faire part de ses observations sur la pertinence et l'efficacité des activités entreprises et sur les options proposées pour les futures célébrations de la Journée mondiale de la statistique.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la Journée mondiale de la statistique (E/CN.3.2011/2)

b) Examen du programme : statistiques ventilées par sexe

La Commission sera saisie du rapport établi par le Service de statistique du Ghana, qui examine le programme concernant les statistiques ventilées par sexe. Bien que l'établissement de statistiques ventilées par sexe ait évolué au cours des 35 dernières années, les progrès réalisés dans ce domaine ont été très inégaux selon les régions et les pays. Le rapport fait le bilan des avancées réalisées dans le domaine des statistiques ventilées par sexe et examine les mesures prises par les systèmes statistiques nationaux et la communauté internationale pour répondre à la demande croissante de ce type de statistiques. La Commission est invitée à réfléchir aux moyens de consolider des acquis souvent diffus et d'assurer la cohérence dans ce domaine de la statistique en plein essor, en tirant parti de l'expérience acquise aux niveaux national et international et en donnant des orientations qui permettent aux bureaux nationaux de statistique de progresser dans ce domaine.

La Commission sera également saisie, pour information, du rapport du Secrétaire général sur le Programme mondial de statistiques ventilées par sexe, qui rendra compte de trois réunions du Forum mondial sur les statistiques sexospécifiques, des progrès accomplis et des activités en cours. Le rapport fournira des précisions sur l'établissement et la publication de l'édition 2010 du rapport *Les femmes dans le monde : tendances et statistiques*. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

En outre, la Commission sera saisie, pour information, du rapport du Groupe des Amis de la présidence sur l'examen des indicateurs de la violence à l'égard des femmes. Le rapport présente les principales conclusions de la réunion du Groupe des Amis de la présidence, tenue en décembre 2009 à Aguascalientes (Mexique), et la proposition du Groupe concernant ses travaux futurs. Il s'appuie sur le rapport intégral de la réunion, qui sera présenté en tant que document de travail. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Service de statistique du Ghana sur les statistiques ventilées par sexe (E/CN.3/2011/3)

Rapport du Secrétaire général sur le Programme mondial de statistiques ventilées par sexe (E/CN.3/2011/4)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur l'examen des indicateurs de la violence à l'égard des femmes (E/CN.3/2011/5)

c) Comptabilité nationale

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale. Le rapport présente des informations actualisées sur la publication et la traduction du *Système de comptabilité nationale de 2008* (SCN 2008) et décrit le programme de recherche du Groupe, ainsi que son mandat et son mode de fonctionnement. En outre, le rapport fournit des informations sur le programme de mise en œuvre mondiale envisagé pour le SCN 2008 et les statistiques connexes. La Commission est invitée à faire connaître ses vues et à donner des directives sur les éléments du programme de travail du Groupe.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (E/CN.3/2011/6)

d) Comptabilité économique et environnementale

La Commission sera saisie du rapport du Comité d'experts sur la comptabilité économique et environnementale, qui décrit l'état d'avancement des travaux du Comité, s'agissant notamment des progrès accomplis dans la révision du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée de 2003. Le rapport présentera également les résultats de la cinquième réunion du Comité. Les recommandations concernant la liste des questions à traiter dans le cadre de la révision du volume I du Système seront présentées à la Commission dans un document de travail distinct. La Commission est invitée à examiner et à approuver ces recommandations et à faire connaître ses vues sur l'état d'avancement des travaux du Comité.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité d'experts sur la comptabilité économique et environnementale (E/CN.3/2011/7)

e) Statistiques de l'énergie

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général, qui contient une proposition visant à adopter les recommandations internationales concernant les statistiques de l'énergie et décrit le travail accompli pour formuler ces recommandations, ainsi que d'autres activités entreprises dans le domaine des statistiques de l'énergie. Les recommandations ont été élaborées en application des décisions de la Commission à sa quarantième session, par lesquelles elle avait demandé que l'élaboration des recommandations soit envisagée à titre hautement prioritaire. La Commission est invitée à examiner et à approuver ces recommandations, ainsi qu'à faire connaître ses vues sur les mesures prises et les activités proposées dans le domaine des statistiques de l'énergie.

La Commission sera également saisie, pour information, du rapport du Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie. Le rapport rend compte des activités du Groupe en 2009-2010, notamment de ses quatrième et cinquième réunions, et décrit son prochain programme de travail. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques de l'énergie (E/CN.3/2011/8)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie (E/CN.3/2011/9)

f) Statistiques économiques intégrées

La Commission sera saisie du rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées. Le rapport décrit les directives sur les principes et les pratiques en matière de statistiques économiques intégrées, élaborées suite à la demande formulée par la Commission de statistique à sa trente-neuvième session. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur les directives.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées (E/CN.3/2011/10)

g) Indicateurs économiques à court terme

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les indicateurs économiques à court terme. Le rapport présente les recommandations concernant le suivi des cycles économiques et la détection rapide des retournements de conjoncture, ainsi que des stratégies visant à améliorer les manuels et les outils statistiques à cette fin. La Commission est invitée à faire connaître ses vues et à donner des directives sur les recommandations concernant les activités à entreprendre dans le domaine des statistiques économiques à court terme.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les indicateurs économiques à court terme (E/CN.3/2011/11)

h) Programme de comparaison internationale

La Commission sera saisie du rapport sur le Programme de comparaison internationale. Établi par la Banque mondiale au nom du Conseil du Programme de comparaison internationale, le rapport fait le point de la mise en œuvre du cycle de 2011. Il décrit l'état de la participation des pays et d'autres aspects concernant la structure de direction, les aspects opérationnels des préparatifs de la collecte et de la compilation des données en 2011, l'état d'avancement aux niveaux régional et national et le programme de travail global. La Commission voudra peut-être examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du cycle de 2011 et faire connaître son avis sur le programme de travail.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale (E/CN.3/2011/12)

i) Indicateurs du développement

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général, qui décrit les travaux menés par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et la Division de statistique dans les domaines suivants : amélioration des méthodes de suivi des OMD; rapprochement des séries de données nationales et internationales; examen des stratégies visant à intensifier le renforcement des capacités de suivi des OMD; et formulation de stratégies pour aider les pays à mieux coordonner la communication des données et le suivi des OMD. Le rapport décrit également la préparation des rapports d'étape sur les progrès accomplis chaque année dans la réalisation des OMD et présente une évaluation de la disponibilité des données nécessaires pour les indicateurs des OMD. La Commission est invitée à faire part de ses observations sur les progrès réalisés par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et sur l'orientation future de ses travaux.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les indicateurs du développement (E/CN.3/2011/13)

j) Statistiques du développement humain

La Commission sera saisie du rapport du Bureau de la Commission de statistique sur les statistiques du développement humain. Comme suite à la demande formulée par la Commission à sa quarante et unième session, le rapport fournit des renseignements sur les consultations menées avec le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain au cours des derniers mois. Il décrit notamment les conclusions et recommandations issues d'une réunion d'experts tenue en mars 2010. En conclusion de son rapport, le Bureau recommande que la Commission évalue la validité des méthodes et l'adéquation des données utilisées pour le Rapport mondial sur le développement humain, à la lumière de trois rapports à ce sujet dont sera saisie la Commission.

La Commission sera également saisie du rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur les statistiques du développement humain. Établi par le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, le rapport décrit les changements de méthode introduits pour l'édition 2010 – la vingtième – du Rapport mondial sur le développement humain. Il examine les innovations et leur raison d'être, ainsi que les avantages et les inconvénients de la nouvelle méthode. La Commission voudra peut-être examiner les nouveaux indices complémentaires, relatifs aux inégalités et à la pauvreté, ainsi que les projets futurs. Le rapport fait également le point des préparatifs de l'édition 2011 du Rapport mondial sur le développement humain.

La Commission sera également saisie du rapport établi par le Brésil, le Maroc et l'Afrique du Sud sur les préoccupations exprimées au sujet des indicateurs publiés par les organismes des Nations Unies. Ce rapport résume le récent débat sur les inquiétudes exprimées par les États Membres au sujet des indicateurs statistiques par pays publiés par les organisations internationales ou leurs représentants nationaux. Il met l'accent sur les questions soulevées par le choix des indicateurs et leur méthodologie, d'une part, et par le choix et l'utilisation des données de base, d'autre part, et donne des exemples concrets de discordances et des problèmes que cela peut causer.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau de la Commission de statistique sur les statistiques du développement humain (E/CN.3/2011/14)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur les statistiques du développement humain (E/CN.3/2011/15)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Brésil, du Maroc et de l'Afrique du Sud sur les préoccupations exprimées au sujet des indicateurs publiés par les organismes des Nations Unies (E/CN.3/2011/16)

k) Application des Principes fondamentaux de la statistique officielle

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle. Ce rapport donne un aperçu général de l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle adoptés par la Commission de statistique en 1994. Faisant fond sur l'examen mondial de 2004, il examine les éléments nouveaux et les difficultés d'application de ces principes et demande des conseils à la Commission sur les moyens de l'améliorer.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle (E/CN.3/2011/17)

l) Renforcement des capacités statistiques

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur le renforcement des capacités statistiques. Le rapport donne un aperçu de ce que fait la Division de statistique pour aider les pays à renforcer et consolider leurs capacités

statistiques nationales, notamment dans le cadre du Programme mondial de recensements de la population et des logements (2010), du projet visant à améliorer la collecte des données sur les objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que leur disponibilité et leur diffusion, du compte pour le développement du Département des affaires économiques et sociales, et du programme ordinaire de coopération technique de la Division de statistique. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur le programme de renforcement des capacités statistiques mené par la Division.

La Commission sera également saisie, pour information, d'un rapport établi par le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle. Ce rapport décrit les efforts déployés pour encourager l'exploitation de statistiques de meilleure qualité – élément central pour l'instauration de conditions favorables au développement –, notamment en aidant les pays à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique et à en assurer le suivi, en menant des activités de promotion et en incitant les donateurs à collaborer aux programmes d'aide statistique. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement des capacités statistiques (E/CN.3/2011/18)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (E/CN.3/2011/19)

m) Développement des statistiques régionales en Asie occidentale

La Commission sera saisie d'un rapport sur le développement des statistiques régionales dans les pays membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. Le rapport donne un aperçu des difficultés rencontrées et des priorités en ce qui concerne les statistiques officielles régionales en général et certains domaines particuliers. Il examine les problèmes de coordination régionale des activités de statistique. L'une des principales questions abordées est la cohérence entre les données publiées par les bureaux nationaux de statistique et celles publiées par les organisations internationales. Le rapport présente également une évaluation globale de l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle. La Commission est invitée à faire part de ses observations sur les propositions concernant la voie à suivre.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur le développement des statistiques régionales en Asie occidentale (E/CN.3/2011/20)

4. Questions soumises pour information

a) Recensements de la population et des logements

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les recensements de la population et des logements, qui décrit les activités entreprises comme suite à la recommandation qu'elle avait formulée à sa trente-huitième

session concernant la mise en œuvre du Programme mondial de recensements de la population et du logement de 2010. Les activités comprennent l'organisation de réunions de groupes d'experts et d'ateliers de formation; la diffusion des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat, Révision 2* et de manuels et rapports techniques supplémentaires; l'actualisation et la diffusion du progiciel « CensInfo », destiné à aider les pays à diffuser les résultats des recensements; et l'exploitation d'un centre de documentation sur les recensements. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les recensements de la population et des logements (E/CN.3/2011/21)

b) Statistiques sanitaires

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques sanitaires qui décrit les activités entreprises pour donner suite au rapport présenté à la trente-huitième session de la Commission. Il porte essentiellement sur les travaux accomplis jusqu'à présent, le futur programme de travail et les questions d'organisation telles que la composition du Groupe et le calendrier des réunions. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques sanitaires (E/CN.3/2011/22)

c) Statistiques de l'éducation

La Commission sera saisie du rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les statistiques de l'éducation (UNESCO). Le rapport fournit des renseignements sur la création et le mandat d'un groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'éducation chargé d'améliorer et de maintenir les normes internationales. Il fait également le point des consultations mondiales sur les révisions qu'il est proposé d'apporter à la Classification internationale type de l'éducation, et de la procédure suivie en vue de son adoption par la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2011. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les statistiques de l'éducation (E/CN.3/2011/23)

d) Statistiques agricoles

La Commission sera saisie du rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les progrès réalisés dans l'élaboration du plan de mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales qu'elle a approuvée à sa quarante et unième session. Le plan de mise en œuvre suit une approche régionale qui tient compte du niveau atteint dans le développement des

capacités statistiques selon les régions et permettra d'assurer l'adhésion des institutions régionales. Un programme global d'assistance technique, un programme de formation cohérent et un programme de recherche ciblé ont été élaborés, et il est prévu de mettre en place un mécanisme de gouvernance assorti de structures de coordination aux échelons mondial, régional et national. Le plan définit une stratégie globale de mobilisation d'un appui financier et technique auprès des pays développés, de la communauté des donateurs et des organisations internationales qui fournissent une assistance technique. Il constitue également le cadre des évaluations par pays qui permettront de passer à l'exécution au niveau national. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques agricoles (E/CN.3/2011/24)

e) Registres d'entreprises

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises résumant les éléments nouveaux et les activités prévues par le Groupe. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises (E/CN.3/2011/25)

f) Statistiques du tourisme

La Commission sera saisie du rapport de l'Organisation mondiale du tourisme, qui récapitule les activités entreprises par l'Organisation pour donner suite aux décisions prises par la Commission, à sa trente-neuvième session, au sujet des statistiques du tourisme. Le rapport donne notamment un aperçu des travaux menés par l'Organisation en coopération avec d'autres organisations internationales pour établir un guide de mise en œuvre des Recommandations internationales 2008 sur les statistiques du tourisme. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation mondiale du tourisme sur les statistiques du tourisme (E/CN.3/2011/26)

g) Statistiques des prix

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix résumant les éléments nouveaux et les activités prévues. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix (E/CN.3/2011/27)

h) Statistiques de l'environnement

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement. À sa quarante et unième session, la Commission a souscrit au programme de travail concernant la révision du document intitulé *Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement* (publication des Nations Unies, 1984). Le rapport donne un aperçu de l'état d'avancement du processus de révision, faisant notamment état de la création du Groupe d'experts sur la révision du Cadre des Nations Unies pour le développement des statistiques de l'environnement et des principaux résultats de la première réunion du Groupe. On y trouvera également un calendrier détaillé assorti des produits attendus et des tâches du Groupe en 2011. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement (E/CN.3/2011/28)

i) Coordination et intégration des programmes statistiques

La Commission sera saisie d'un rapport récapitulant les principales conclusions des quinzième et seizième sessions du Comité de coordination des activités de statistique, tenues respectivement à New York, le 22 février 2010, et à Vienne, du 1^{er} au 3 septembre 2010. Elle est invitée à tenir compte des vues exprimées par le Comité dans les débats qu'elle tiendra au titre des différents points de l'ordre du jour. Elle voudra peut-être aussi prendre note du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les travaux du Comité de coordination des activités de statistique (E/CN.3/2011/29)

j) Inventaire des normes statistiques mondiales

La Commission sera saisie d'un rapport d'activité du Comité de coordination des activités de statistique sur les travaux qu'il mène pour établir un répertoire des normes statistiques mondiales, en s'inspirant de celui créé par l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité de coordination des activités de statistique sur l'inventaire des normes statistiques mondiales (E/CN.3/2011/30)

k) Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun des données et métadonnées

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale chargée de définir des normes d'échange de données et de métadonnées qui récapitule les faits nouveaux et les activités prévues concernant cette initiative. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale chargée de définir des normes d'échange de données et de métadonnées (E/CN.3/2011/31)

l) Suite donnée aux décisions de politique générale du Conseil économique et social

Cette question a été inscrite à l'ordre du jour de la Commission pour faire suite à la demande formulée par le Conseil dans sa résolution 1999/51 afin de resserrer les liens entre la Commission et le Conseil. La Commission sera saisie d'une note du Secrétaire général contenant des extraits de résolutions, de décisions et de conclusions concertées de l'Assemblée générale, du Conseil et d'autres commissions techniques qui concernent les travaux de la Commission. Le rapport comporte également une description des mesures prises et des mesures proposées. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général sur les décisions de politique générale du Conseil économique et social qui concernent les travaux de la Commission de statistique (E/CN.3/2011/32)

m) Cadres nationaux d'assurance de la qualité

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité, qui récapitule les activités et les consultations menées par le Groupe d'experts des Nations Unies sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité comme suite aux recommandations formulées par la Commission à sa quarante et unième session. Le Groupe d'experts a procédé à sa première série d'échanges de vues électroniques sur les besoins et les priorités des pays concernant la définition et la mise en place d'un cadre national d'assurance de la qualité, ainsi que sur les idées de modèle général proposées à la quarante et unième session. Le rapport fournit également des précisions sur la mise en place, pour faciliter la tâche du Groupe d'experts, d'un site Web spécial de la Division de statistique qui contiendra une liste complète des travaux menés par les pays et les organisations internationales dans le domaine de l'assurance de la qualité. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité (E.CN.3/2011/33)

n) Gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui rend compte des activités récentes et résume les conclusions de la deuxième réunion préparatoire, tenue à New York en mai 2010. Il présente également à la Commission la décision du Conseil économique et social d'inscrire la question de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale à l'ordre du jour du Conseil pour 2011, pour examen sur la base d'un rapport en cours de rédaction décrivant la mission et le

mandat du Comité de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale qu'il est proposé de créer. En outre, le rapport fournit des renseignements sur les activités prévues pour 2011, notamment l'organisation du Forum mondial des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui se tiendra à Séoul en octobre 2011. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (E/CN.3/2011/34)

o) Mesure de la performance économique et du progrès social

La Commission sera saisie d'un rapport établi par l'Institut national de la statistique et des études économiques (France) sur la mesure de la performance économique et du progrès social, qui décrit les principales mesures prises par la France l'année dernière en application des recommandations de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social. Le rapport décrit également les principaux projets statistiques entrepris et les ouvrages publiés par l'INSEE, ainsi que les enseignements à en tirer au niveau international. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Institut national de la statistique et des études économiques (France) sur la mesure de la performance économique et du progrès social (E/CN.3/2011/35)

5. Questions relatives aux programmes (Division de statistique de l'ONU)

La Commission entendra un rapport oral du Directeur de la Division de statistique sur les travaux en cours, les plans et les priorités.

6. Ordre du jour provisoire et dates de la quarante-troisième session de la Commission

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa quarante-troisième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis au titre de chacun des points de l'ordre du jour, mentionnant les textes qui en autorisent l'établissement. Elle sera également saisie des dates proposées pour sa prochaine session. En outre, ainsi que l'avait demandé le Conseil (voir sa résolution 1999/51), la Commission sera saisie d'un projet de programme de travail pluriannuel pour 2011-2014. La Commission est invitée à approuver les dates, l'ordre du jour provisoire et la documentation de sa quarante-troisième session, ainsi que le programme de travail pluriannuel.

Documentation

Note du Secrétariat présentant le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-troisième session de la Commission (E/CN.3/2011/L.2)

Note du Secrétariat sur le projet de programme de travail pluriannuel de la Commission de statistique pour 2011-2014 (E/CN.3/2011/36)

7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-deuxième session

La Commission voudra peut-être adopter le rapport sur les travaux de sa quarante-deuxième session, qui sera ensuite soumis au Conseil.

Documentation

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-deuxième session (E/CN.3/2011/L. __)
